

Eidg. Departement des Innern (EDI)

31.08.2005 - 09:53 Uhr

Modification de la loi fédérale sur la météorologie et la climatologie

Berne (ots) -

Visant à assurer à long terme la participation de la Suisse à des programmes internationaux dans les domaines de la météorologie et de la climatologie, la modification prévue crée formellement une base légale pour le financement de projets. Le Conseil fédéral soumet aux Chambres ce complément apporté à la loi sur la météorologie et la climatologie.

La Confédération participe depuis les années septante à d'importants programmes sous l'égide de l'OMM (Organisation météorologique mondiale) dans le but d'observer à l'échelle mondiale les phénomènes météorologiques et l'évolution du climat. Le Centre mondial du rayonnement de Davos, notamment, entretient des instruments de référence afin de mesurer le rayonnement solaire dans le monde entier. Le rayonnement solaire est en effet une composante essentielle des changements climatiques car il permet de mieux comprendre l'influence de l'activité humaine sur l'évolution du climat. Un autre engagement à long terme de la Confédération est la contribution suisse au programme de Veille de l'atmosphère globale (VAG) de l'OMM consistant à recueillir des informations sur la composition chimique de l'atmosphère et à en étudier les effets au plan environnemental pour la planète entière. Il ressort d'un audit réalisé fin avril 2005 par des experts internationaux indépendants que la Suisse a obtenu des résultats remarquables et utilisé les ressources disponibles de manière optimale dans ses travaux réalisés dans le cadre du programme VAG.

Jusqu'ici, le Conseil fédéral devait périodiquement accorder des contributions en faveur de ces activités, soit quelque 1,8 million de francs en 2005, montant qui ne devrait guère changer au cours des années à venir. La modification de la loi du 18 juin 1999 entend donner une base légale à l'octroi d'une aide financière aux organisations internationales concernées.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements :
Gerhard Müller, Chef du Domaine Climat, MétéoSuisse, tél. 044/ 256
94 03

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100495442> abgerufen werden.